

Résolution : 085-2019-067

17 décembre 2019

Proposé par Marielle Vachon
Appuyé par Jean-Noël Riverin

Objet : Pessamit allié contre la violence conjugale

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sécurité, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugale;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement, il y a lieu d'appuyer les efforts du regroupement des maisons de femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

IL EST RESOLU :

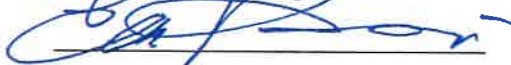
De proclamer Pessamit comme allié contre la violence conjugale.



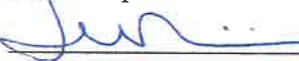
René Simon, Chef



Jérôme Bacon-St-Onge, conseiller



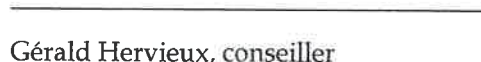
Éric Kanapé, conseiller



Jean-Noël Riverin, conseiller



Suzanne Bacon-Charland, conseillère



Gérald Hervieux, conseiller



Marielle Vachon, Conseillère

Quorum : 4